

Événement

RFF choisit Bouygues pour le contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier



Le 12 janvier dernier, RFF a désigné Bouygues comme attributaire pressenti du contrat de partenariat public-privé (PPP) du projet de contournement de Nîmes et de Montpellier. Celui-ci prévoit le financement pendant la phase de construction, les dernières acquisitions, la réalisation, et l'entretien pendant 25 ans, de 80 km de lignes et la construction de deux gares dont une d'ici à 2017. Le montant du projet s'élève à près de 2 milliards d'euros. Le chantier créera, chaque année, 6 000 emplois sur les quatre années de chantier.

Première liaison « mixte » au profit de l'Europe ferroviaire

Cette ligne à grande vitesse est la première réalisée aussi bien pour le transport de voyageurs que pour les marchandises. Les passagers bénéficieront d'un gain de temps de 20 minutes tandis que les capacités de circulation du fret seront accrues.

L'intérêt de ce projet dépasse le cadre régional puisqu'il

constitue un maillon supplémentaire de la LGV Méditerranée, qui relie l'Espagne au reste de l'Europe. L'enjeu étant de favoriser le report modal de fret de la route vers le rail.

Deux nouvelles gares « RFF »

RFF aura la responsabilité des deux nouvelles gares qui seront construites sur la ligne nouvelle : l'une dans le quartier Odysseum, pour Montpellier à l'horizon 2017, et l'autre à Manduel, pour Nîmes à l'horizon 2020.

► [Pour en savoir plus](#)

RFF en direct

2012 sous le signe de la modernisation du réseau

Le 12 janvier dernier, RFF a présenté son programme d'investissement pour 2012. Il a renouvelé son engagement à moderniser le réseau en levant un investissement équivalent à 2011, d'un montant de 3,4 milliards d'euros. La construction de quatre LGV a permis d'investir 17 milliards d'euros dans l'économie française d'ici 2017 et de créer plus de 25 000 emplois par an sur cette période.



Sur l'année 2011, RFF a par ailleurs dégagé un résultat opérationnel identique à celui de 2010 (1,5 milliard d'euros) et un résultat net qui devrait être légèrement positif. Quant à sa dette, elle s'élève à 28,6 milliards d'euros. Les comptes détaillés seront communiqués en mars prochain.

► [Pour en savoir plus](#)

Changement d'horaires des trains : premier bilan de la médiatrice

Un peu plus d'un mois après l'entrée en vigueur des nouveaux horaires des trains, 1 700 plaintes d'usagers ou de collectivités ont été traitées par Nicole Notat, la médiatrice nommée par la SNCF et RFF. Le 19 janvier dernier, elle dressait un premier bilan de sa mission. 40% ont fait l'objet d'une recommandation de la part de la médiatrice.

La grande majorité des plaintes (70%) sont de nature individuelle, le reste émanant d'associations d'usagers ou de collectivités. Plus de la moitié des requêtes ont porté sur des déplacements quotidiens. La majeure partie des recommandations formulées concernent des plaintes collectives.

21 recommandations concernaient RFF dont 6 impliquaient des actions pour lesquelles des solutions ont été trouvées.

RFF, l'exemplarité en matière d'insertion sociale



L'OCDE indiquait il y a quelques semaines que le chômage en France devrait atteindre 10,4% à la fin 2012. En tant qu'acteur et investisseur public, RFF s'implique depuis de nombreuses années au cœur des problématiques d'emploi. Le gestionnaire de réseau accorde une place de choix à l'insertion sociale dans son budget,

A suivre

GPSO : le tracé des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne est arrêté

Le 9 janvier dernier, le Comité de pilotage (Copil) du Grand Projet ferroviaire Sud-Ouest (GPSO) a arrêté à l'unanimité le tracé des branches Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne. Selon la préfecture d'Aquitaine, « les deux branches (...) feront progresser de 50 % le nombre de voyageurs, soit 6 millions de voyageurs supplémentaires par an ». Patrick Stéfani, préfet coordinateur du GPSO, remettra fin janvier la proposition de tracé du Copil à Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre chargée des transports. Une fois le tracé approuvé par le ministère, « sans doute avant les échéances » électorales selon le préfet, des études complémentaires seront engagées pour aboutir à mi-2013 à une enquête d'utilité publique, et en fin 2014 à la publication du décret d'utilité publique.

► [Pour en savoir plus](#)

La Bretagne au cœur des rénovations de lignes

Le réseau ferroviaire breton se modernise. L'amélioration des liaisons ferroviaires Rennes-Brest et Rennes-Quimper phase 1 se poursuit avec des fermetures de passages à niveau (33 déjà supprimées sur 41) et des travaux ferroviaires conséquents. Cette opération, en complément de la LGV Bretagne - Pays de la Loire, vise à terme à relier Paris à la pointe bretonne en 3 heures. Les travaux sont cofinancés par l'Union européenne, l'Etat, la Région, les quatre départements



notamment dans les marchés de travaux et les chantiers d'entretien. Ils offrent des postes à

technicité limitée et des possibilités de formation au sein des entreprises. Ces solutions bénéficient aussi bien aux chômeurs seniors ou de longue durée qu'aux jeunes sans qualification et aux travailleurs handicapés.

Des clauses d'insertion sociale sur chaque chantier

RFF s'inspire des mesures solidaires mises en œuvre dans le secteur du BTP. Depuis 6 ans, il développe des clauses d'insertion sociale sur les activités ferroviaires qui sont une réponse efficace à de nombreuses personnes en situation difficile. Aujourd'hui, chaque Direction régionale intègre ces dispositifs sur ses marchés de travaux ou ses chantiers. Pour accompagner ces initiatives, RFF travaille étroitement avec tous les acteurs de l'emploi, comme Pôle emploi et les agences d'intérim.

Des partenariats pour développer la formation

Pour Alain Cuccaroni, directeur des opérations de la LGV Est Européenne, ces outils d'insertion sociale « ne fonctionnent qu'avec l'implication de tous les acteurs engagés sur un chantier ferroviaire. » C'est pourquoi la politique de RFF est partagée avec de nombreuses entreprises et institutions régionales. Leur contribution est notamment visible dans la formation des travailleurs en difficulté qui peuvent aboutir à l'obtention de qualifications reconnues. A ce jour, 400 contrats ont été signés.

» [Pour en savoir plus](#)

Ils l'ont dit...

Nouvelle gouvernance du ferroviaire : Thierry Mariani revient sur les Assises

Les annonces exprimées lors de la clôture des Assises du ferroviaire par la ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Nathalie Kosciusko-Morizet, continuent de susciter l'intérêt. En matière de gouvernance du système ferroviaire français, il a été demandé à RFF et à la SNCF de remettre au printemps 2012 un « projet opérationnel d'unification » des différents acteurs de la gestion du réseau.

Le ministre des Transports, Thierry Mariani, conforte cette démarche : « Aujourd'hui, on est plutôt dans une optique où tout ce qui relève de RFF doit se retrouver sous la tutelle de RFF ». Et précise qu'il s'agira par la suite de « continuer à cette séparation entre un opérateur et d'autre part un gestionnaire de réseau ». Le projet, qui sera remis au gouvernement, alimentera également le modèle proposé à Bruxelles pour la rédaction de la nouvelle circulaire européenne relative à l'ouverture de la concurrence.

Le Port autonome de Strasbourg lance un appel d'offre pour gérer son réseau

Avec 2 millions de tonnes de marchandises reçues par an, le Port autonome de Strasbourg (PAS) est le premier pôle d'échange régional pour le fret. Intégralement propriétaire de ses voies ferrées depuis 2011, le PAS cherche désormais un gestionnaire. C'est dans cette perspective que RFF l'accompagne.

Pour le directeur général, Didier Dieudonné, il s'agit d'organiser « une gestion optimale de l'infrastructure afin de développer des services ferroviaires de qualité pour les clients du port ». Sa priorité : « créer une émulation collective vers la création d'offres de proximités nouvelles » avec les entreprises ferroviaires intéressées par la gestion de son réseau ferré. Un protocole d'accord a d'ailleurs été signé en 2010 entre le PAS et RFF pour garantir la performance des trafics ferroviaires à partir de la desserte du port.

» [Pour en savoir plus](#)

Ils s'interrogent

Quelques questions des parlementaires au Gouvernement sur l'actualité du réseau ferré et les réponses des ministres concernés.

Kléber Mesquida : fermeture de la ligne Béziers-Neussargues ?

Le député de l'Hérault, Kléber Mesquida, interpelle la ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Nathalie Kosciusko-Morizet, sur « la fermeture de 4 000 km de voies, (...) en particulier sur la ligne Béziers-Neussargues ». Cette liaison constitue à ses yeux « un réel besoin de mobilité ». Le ministre assure qu'« aucun élément ne conduit aujourd'hui à remettre en cause la pérennité de la ligne Béziers-Neussargues. Il rappelle par ailleurs que, dans le cadre d'opérations de renouvellement et de modernisation, la Région s'associera aux efforts de l'Etat et de RFF pour réaliser un programme de 76 millions d'euros de régénération du « H Lozérien », en particulier sur la section Bédarieux-Neussargues.

Dans le cas de l'aménagement d'une voie ferrée, le code de l'environnement impose des mesures de protection uniquement lorsque « la modification ou la transformation de l'infrastructure est significative ». Il interroge la ministre, Nathalie Kosciusko-Morizet, sur les dispositions que le gouvernement entend prendre pour réduire ces différences de protection contre les nuisances.

QE n°125632 du 27/12/2011

» [Pour en savoir plus](#)

Marie-Noëlle Lienemann : la valorisation du patrimoine de RFF

RFF a conclu en décembre 2011 un marché avec trois prestataires à la suite d'un appel d'offre européen pour gérer et valoriser son patrimoine. La sénatrice de Paris, Marie-Noëlle Lienemann, demande à la ministre

bretons et RFF.

Sur la ligne Rennes-Brest, la section Guingamp-Morlaix fait l'objet d'une rénovation totale des composants de la voie pour davantage de fiabilité et de confort. 40 km de voies seront en travaux durant toute l'année 2012, pour un montant de 50 millions d'euros, intégralement financé par RFF.

Un autre projet a été officiellement lancé, celui de l'amélioration de la desserte Brest-Quimper. Il prévoit d'ici la fin 2014 le doublement des circulations et une diminution des temps de parcours jusqu'à 59 minutes pour les trains directs entre Brest et Quimper. Coût des travaux : 75 millions d'euros, cofinancés par les collectivités, l'Etat et RFF.

» [Pour en savoir plus](#)

UE : quelles priorités pour la présidence danoise ?

Depuis le 1er janvier 2012, le Danemark est aux commandes de la présidence tournante de l'Union européenne. Durant ce mandat de 6 mois, la Première Ministre danoise, Helle Thorning-Schmidt, entend donner la priorité au transport terrestre, en particulier sur la révision des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T) pour investir dans les flux transfrontaliers et l'intermodalité à l'horizon 2020. A court terme, l'objectif est de trouver un compromis sur le dossier, notamment à l'issue du Conseil des ministres des Transports en juin 2012. D'autres sujets de taille seront abordés, comme la refonte du premier paquet ferroviaire et le paquet aéroportuaire, mais aussi des problématiques moins urgentes, comme les systèmes de navigation satellitaire.

» [Pour en savoir plus](#)

LGV Rhin-Rhône : la branche Est progresse

Le gouvernement, RFF et les collectivités locales vont prochainement signer un accord pour définir « les perspectives d'engagement et les principes de financement » pour la mise en œuvre de l'une des trois branches de la LGV Rhin-Rhône : la branche Est. Elle doit notamment desservir Genlis (en Côte-d'Or), Villiers-les-Pots, Petit-Croix (Territoire de Belfort) et Lutterbach (en Haut-Rhin). L'accord permet avant tout d'engager la seconde phase de réalisation de cette branche longue de 50 km.

Brèves

S & P révise la note de RFF

La dégradation de la note souveraine de la France par Standard & Poor's a mécaniquement affecté le secteur public. Le 17 janvier dernier, l'agence de notation a attribué à RFF la note de AA+, au même titre que l'Unedic, la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) ou encore l'AP-HP (Hôpitaux de Paris). Cette évolution n'a aucun impact direct sur les péages 2012 et 2013 mais confirme la nécessité de poursuivre la maîtrise des coûts engagés par RFF depuis 2008. Sa solidité financière est essentiellement garantie par la confiance d'investisseurs français et internationaux engagés à ses côtés sur des longues durées.

QE n°95528 du 07/12/2011

[» Pour en savoir plus](#)

Xavier Breton : nuisances des lignes ferroviaires

Le député de l'Ain, Xavier Breton, déplore des disparités entre les règles de protection contre les nuisances, notamment sonores, « selon qu'on est en face d'une ligne nouvellement créée ou d'une ligne existante aménagée ».

Nathalie Kosciusko-Morizet d'indiquer les clauses et les garanties introduites, en particulier celles relatives au foncier dédié à la production de logements. Elle l'interroge sur la façon dont la procédure engagée peut garantir aux acteurs de l'immobilier, notamment aux HLM, une priorité sur l'aménagement foncier.

QE n°21314 du 08/12/2011

[» Pour en savoir plus](#)

[» Pour en savoir plus](#)

Le gouvernement relance le projet de desserte Paris-Roissy

Lors d'une table ronde organisée le 21 décembre 2011, le gouvernement s'est prononcé « en faveur d'une relance » du projet de desserte ferroviaire dédiée entre Paris et l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Le ministre des Transports, Thierry Mariani, a demandé au préfet d'Île-de-France de consulter Aéroports de Paris et l'ensemble des acteurs du ferroviaire afin de lui remettre d'ici au 20 février des propositions de schémas envisageables. L'objectif annoncé : prendre une décision rapide, « avant le 15 mars », pour « répondre aux besoins spécifiques » des voyageurs.

[» Pour en savoir plus](#)

RFF récompensé pour sa campagne publicitaire

La campagne RFF a reçu le Prix du public lors du Grand Prix Stratégie. Elle a été élue comme la meilleure parmi toutes celles présentées à un panel représentatif de la population française (Etude Opinion Way). Réalisée par l'agence W Atjust, cette campagne décline toutes les facettes de l'entreprise qui construit le réseau de demain tout en faisant fonctionner celui d'aujourd'hui.

[» Pour en savoir plus](#)

Agenda

25 au 26 janvier 2012

Journées "Top Transport Nord", Rouen

1er février 2012

Audition de RFF par la commission d'enquête relative aux modalités, au financement et à l'impact sur l'environnement du projet de rénovation des RER

14 février 2012

Colloque organisé par Avenir-Transports: "Le modèle du TGV 30 ans après : viabilité et perspectives" (Maison de la Chimie Paris 7ème).

15 février 2012

2e rencontres parlementaires sur le transport ferroviaire (industrie ferroviaire)

15 février 2012

Célébration des 15 ans de RFF au service du nouveau ferroviaire (Assemblée nationale)

[» voir le PDF à imprimer](#)

LETTRE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LA DIRECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA CONCERTATION

Directeur de la publication
Christophe Piednoël

Rédactrice en chef
Sylvie Gelade

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

92, avenue de France, 75 645 Paris Cedex 13

Crédits photos : Copyright Ville de Nîmes, Copyright RFF/Photo Lab Service.
© 2006-2012 RFF. Tous droits réservés.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.